

Communiqué de presse

LexisNexis publie le Code du géomètre-expert 2015

Une 2^e édition à jour au 30 septembre 2014, commentée par l'Ordre des géomètres-experts

LexisNexis, éditeur de référence pour des professionnels du droit et du chiffre, publie le Code du géomètre-expert 2015, en partenariat avec l'Ordre des géomètres-experts.

Cette deuxième édition intègre notamment la loi du 20 février 2014, dite loi ALUR, et ses impacts en droit immobilier et en droit de l'urbanisme.

Cette 2^e édition intègre également :

- la jurisprudence disciplinaire du Conseil supérieur actualisée ;
- des modèles de contrats pour les activités immobilières ;
- les nouvelles règles de l'art en copropriété, délimitation de la propriété de la personne publique et nivellement ;
- la jurisprudence administrative concernant l'aménagement foncier, agricole et forestier ;
- les organisations de géomètres à l'international.
- la méthodologie des études d'impact conformément aux engagements de l'Agenda 21 des géomètres-experts
- le recueil des prestations, véritable nomenclature des prestations les plus courantes des géomètres-experts.



Des textes jusqu'à présent épars sont désormais rassemblés afin de couvrir toutes les thématiques essentielles pour les géomètres-experts : le monopole, l'accès à la profession, l'exercice professionnel, la déontologie, l'organisation administrative de la profession, l'organisation de la juridiction disciplinaire.

Le livre IV détaille les activités du géomètre-expert : foncier, immobilier, urbanisme, aménagement foncier agricole et forestier, topographie, ingénierie, voirie et réseaux divers.

2^e édition – ISBN 978-2-7110-1988-5 - en librairie depuis le 8 janvier 2015- 46€

Contacts Presse :

LexisNexis - Nathalie Beauvillain - 01 71 72 47 79 - nathalie.beauvillain@lexisnexis.fr

Ordre des Géomètres-Experts – Sophie Pales -01 53 83 88 11 - s.pales@geometre-expert.fr

Pour illustrer vos articles, tous les visuels de nos codes et ouvrages sont disponibles sur la **photothèque LexisNexis** en cliquant [ICI](#)

À propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O, etc.

Twitter [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance)

A propos de l'Ordre des géomètres-experts – www.geometre-expert.fr

L'Ordre des géomètres-experts est l'autorité de régulation et de management stratégique de la profession. L'Ordre a donc vocation à représenter les 1850 géomètres-experts auprès des pouvoirs publics, à veiller à la discipline, à s'assurer de la qualité du service fourni aux consommateurs par une formation initiale et continue de qualité et obligatoire pour tous. L'Ordre veille également au respect de la déontologie et des règles de l'art. Il définit les orientations stratégiques qui permettent d'assurer la modernisation de la profession. L'Ordre des géomètres-experts est administré par un Conseil supérieur et 18 Conseils régionaux dotés de la personnalité civile.

L'Ordre des géomètres-experts sur Twitter : [@OGE_geometres](https://twitter.com/OGE_geometres)